

REGION BRETAGNE

n° 18_DIL_01

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

**Rendu compte de la délégation du président en matière de louage de choses du
01/07/2017 au 15/05/2018**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GARNIER à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

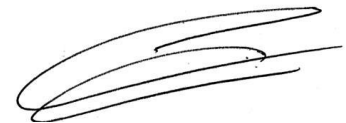
Vu l'avis de la commission finances et affaires générales en date du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

A pris acte du rapport, joint en annexe, relatif aux baux contractés dans le cadre de la délégation du président en matière de louage de choses du 01/07/2018 au 15/02/2018.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

LISTE DES BAUX, CONVENTIONS ET AVENANTS CONCLUS PAR LA RÉGION BRETAGNE DU 01/07/2017 A

Nature de l'acte	Objet de l'acte	Conditions financières	Durée	Date de signature
Bail de sous location	Renouvellement du bail pour le Point Région de Rennes - boulevard de la Tour d'Auvergne.	loyer annuel de 46 257,73 € HT hors charges	1 an du 1er oct 2017 au 30 sept 2018	19/07/2017
Convention de mise à disposition	Mise à disposition par le Département 29 d'un espace de 312 m ² et stationnement pour accueillir les agents du service transport à Quimper rue Kerhuel .	loyer annuel de 29 989 € hors charges A comper du 1er janvier 2018	1 an renouvelable du 1er sept 2017 au 31 aout 2029	15/09/2017
Convention de mise à disposition	Mise à disposition par le Département 56 d'un espace de 426 m ² pour accueillir les agents du service transport à Vannes rue St Tropez.	loyer annuel de 68 184 € hors charges A comper du 1er janvier 2018	6 ans du 1er sept 2017 au 31 déc 2022	21/09/2017
Convention de mise à disposition	Mise à disposition par le Département 56 au profit de la Région d'un parking de 16 places rue St Tropez à Vannes pour les agents du service transport.	loyer annuel de 7 680 €	6 ans du 1er janv 2018 au 31 déc 2023	22/02/2018
Convention de mise à disposition	Mise à disposition par le Département 22 d'un espace de 400 m ² pour accueillir les agents du service transport à St Briec place Cl de Gaulle.	loyer annuel de 48 000 € hors charges A comper du 1er janvier 2018	1 an renouvelable du 1er sept 2017 au 31 aout 2029	16/10/2017
Convention de mise à disposition	Mise à disposition par le Département 22 de 3 places de stationnement ilot de Gaulle à St Briec.	1500 € par an	1 an renouvelable du 1er janv 2018 au 31 aout 2029	31/01/2018
Bail de droit commun	Renouvellement bail "vitrine" Maison de la Bretagne rue de l'Arrivée à Paris.	loyer annuel de 55 000 € HT hors charges	3 ans renouvelable 1 fois du 06 juin 2017 au 05/06/2023	12/12/2017
Avenant à une convention de mise à disposition	Mise à disposition par la Région au profit de Bretagne Développement Innovation d'un bureau à Lorient dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables. Fin de la mise à disposition d'un bureau à Brest.	L'activité de l'association présentant un intérêt public régional, la mise à disposition est consentie à titre gratuit.	1 an renouvelable sans que la durée totale ne puisse excéder 9 ans.	12/03/2018
Convention de mise à disposition	Mise à disposition au profit du département 56 de 4 places de stationnement sur le parking de la gare maritime de Quiberon (pour les agents du dpt effectuant des déplacements sur les îles dans le cadre de leurs missions).	mise à disposition consentie à titre gratuit en contrepartie la Région bénéficie de badges d'accès au parking de l'hotel du Département à Vannes	1 an renouvelable du 13 mars 2018 au 12 mars 2028	13/03/2018
Convention d'occupation temporaire	Mise à disposition par la ville de Quimper d'un bureau permettant d'accueillir les services territorialisés (développement territorial économie, formation).	mise à disposition consentie à titre gratuit	2 ans du 14 mars 2018 au 13 mars 2020	14/03/2018
Bail de droit commun	Location d'un bureau par Lannion Communauté pour accueillir les services territorialisés (développement territorial économie).	bail consenti à titre gratuit	6 ans du 1er avril 2018 au 31 mars 2024	28/03/2018
Bail de droit commun	Location de bureaux pour le Club de la Presse - 9 rue Martenot à Rennes	Loyer annuel 8 000 € pas de charges	10 ans du 1er juillet 2018 au 30 juin 2028	18/04/2018